

Le 20 février 2024

LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE FRANÇAISE OBTIENT LA LABELLISATION « ENGAGÉ RSE » CONFIRMÉ La preuve d'un engagement collectif et pérenne

Trois ans après avoir obtenu pour la première fois le label Engagé RSE d'AFNOR Certification, la filière céréalière française franchit une nouvelle étape en obtenant le niveau « confirmé » avec 681 points.

« A l'heure où les impératifs environnementaux font l'actualité, la filière céréalière française démontre une nouvelle fois son engagement pour un développement durable et responsable avec des réalisations concrètes au service de tous. Nous sommes très fiers d'avoir amélioré nos performances sur l'ensemble des critères évalués. Notre filière poursuit ses travaux avec des initiatives d'ampleur telles que la finalisation de sa feuille de route décarbonation », explique Jean-François Loiseau, Président d'Intercéréales



Une progression remarquable en 3 ans

Dès 2017, la filière céréalière française s'est engagée dans un plan de transformation et une démarche collective RSE intitulée « filière de solutions ». En 2020, Intercéréales a été l'une des premières interprofessions à être reconnue par le label AFNOR « Engagé RSE ». Dès sa première labellisation, la filière atteignait déjà le niveau « progression » (2^{ème} niveau sur 4) avec un score de 429 points / 1000.

Avec 681 points, la filière franchit un nouveau pallier et décroche le niveau « Confirmé » à quelques points du niveau « Exemplaire » (701 points). Une performance remarquable qui traduit les efforts constants des acteurs de la filière pour progresser sur l'ensemble des huit critères de la labellisation (gouvernance, déploiement de la démarche RSE, ressources humaines, modes de production, ancrage territorial, résultats environnementaux, résultats sociaux, résultats économiques) et des 17 objectifs de développement durable (ODD).

Le rapport d'évaluation souligne notamment un alignement de plus en plus fort des différents acteurs de la filière sur la RSE, une stratégie d'indicateurs clés bien engagée, une veille sanitaire avec des ressources renforcées ou encore des engagements en matière de décarbonation qui ont pu être concrétisés au titre de la loi Climat et Résilience, grâce à la rédaction en cours d'une feuille de route décarbonation. Le rapport conclut : « la progression de la RSE au sein de la filière représentée par Intercéréales est tout à fait remarquable et mérite le niveau Confirmé de manière robuste et solide ».

Le 20 février 2024

Les 16 engagements de la filière céréalière française

La démarche RSE de la filière céréalière française s'appuie sur 16 engagements structurés en 4 piliers. La filière a défini des objectifs tangibles et mesurables afin d'entraîner l'ensemble des acteurs dans une démarche de progrès.

Sans être exhaustifs, soulignons quelques performances de la filière française :

- Sur le pilier « une filière engagée », la labellisation Afnor a permis de souligner l'effet d'entraînement d'Intercéréales sur un nombre croissant d'acteurs, avec par exemple la dynamique RSE adoptée par le secteur de l'alimentation animale représenté par le SNIA (Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale), lui aussi labellisé RSE confirmé. En matière de dialogue, la filière part à l'écoute de toutes les parties-prenantes des territoires au travers des événements « La Grande Brasserie » organisés dans des lycées hôteliers.
- Sur le pilier « Solution à l'alimentation », la filière céréalière française est l'une des rares à être souveraine : plus de 95 % des céréales utilisées en alimentation humaine et plus de 90 % de celles utilisées en alimentation animale sont d'origine française. La qualité sanitaire est un prérequis fondamental vis-à-vis du consommateur. Elle se travaille en filière dès le champ avec le déploiement des OAD (outils d'aide à la décision) et de la protection intégrée des cultures, jusqu'à l'élaboration des produits finis. Intercéréales renforce ses moyens en développant un plan de surveillance de la qualité sanitaire à toutes les étapes de la filière, qui vise 100 000 analyses d'ici 2025.
- Pour le pilier « Solution au climat », la filière se positionne comme une des solutions au changement climatique grâce à la production agricole, qui, en plus d'assurer sa mission nourricière permet de stocker du carbone dans les sols et d'offrir des solutions de décarbonation comme des bioénergies (biogaz, bioéthanol) et des biomatériaux. La filière a réalisé son premier bilan carbone permettant de définir une feuille de route qui sera dévoilée prochainement. A titre d'exemple, les couverts végétaux se généralisent dans les parcelles.
- Enfin, pour le pilier « Solution à la vitalité des territoires », la filière est pourvoyeuse de 540 000 emplois non délocalisables partout en France. Pour relever le défi de l'attractivité des métiers, les acteurs se mobilisent avec des initiatives portées à la fois par les organisations professionnelles et les entreprises elles-mêmes, au plus près de leurs territoires.

La filière céréalière a aussi une empreinte forte sur les territoires, à travers les infrastructures logistiques, puisqu'elle doit acheminer près de 65 millions de tonnes de céréales chaque année vers la France et l'international. C'est ainsi la 1^{ère} utilisatrice du fret ferroviaire en France.

À PROPOS D'INTERCÉRÉALES

Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalières. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international.

La filière céréalière française compte 540 000 emplois, 211 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.